

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 avril 2017**

OBJET

**11 – DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE
POLICE 2016**

N° 2017-04-11

NOMENCLATURE : 7.5.1

L'an deux mille dix-sept, le trois avril à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-quatre mars 2017, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 21

Votants : 28

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Philippe LEBASTARD, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Frédéric CHAPEAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Michel RINCE, Elisa DRION, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Chantal PERRUCHET, Emmanuel RENOUX, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL,

Pouvoirs : 7

Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Alain ROYER
Thierry GICQUEL donne pouvoir à Isabelle GROLEAU
Damien CLOUET donne pouvoir à Michel RINCE
Gwénola LEBRETON donne pouvoir à Catherine HENRY
Aurora ROOKE donne pouvoir à Catherine CADOU
Soumaya BAHIRAEI donne pouvoir à Emmanuel RENOUX
Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Nombre de membres :

en exercice..... 29
présents..... 21
ayant un pouvoir... 07
votants..... 28

Absente : 1

Valérie ROBERT

Délibération

Rapporteur : Frédéric CHAPEAU

Par courrier du 17 février 2017, le Conseil départemental informait la collectivité de la publication à venir du montant global du produit des amendes de police au titre de l'année 2016.

Cette dotation destinée aux communes du département comptant moins de 10 000 habitants, a vocation à soutenir les opérations concourant à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de circulation et de sécurité routière.

Entrent dans cette catégorie les projets suivants :

- **Aménagement rue de Malandré** :
Montant estimé des travaux : 262 686,18 € T.T.C.
- **Aménagement du chemin de Bataille (voirie et trottoirs)** :
Montant estimé des travaux : 98 334,00 € T.T.C.
- **Aménagement du trottoir route de Vigneux RD49**
Montant estimé des travaux : 70 647,00 € T.T.C.
- **Aménagement d'un accotement rue de la Gouérie**
Montant estimé des travaux : 63 082,20 € TTC

Ces aménagements permettront de sécuriser la circulation des piétons le long de voies communales et départementales.

Vu la présentation faite en commission Ressources, le 21 mars 2017

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20170403-2017-04-11-DE
Date de télétransmission : 07/04/2017
Date de réception préfecture : 07/04/2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à 28 voix POUR, décide :

- D'APPROUVER ces aménagements de sécurité ;
- DE DECIDER d'engager ces opérations ;
- D'AUTORISER M. le Maire à solliciter une subvention au titre du produit des amendes de police.

Pour extrait conforme,

Le 3 avril 2017,

**Le Maire,
Alain ROYER**

